

Communiqué de presse

Lausanne, le 9 mars 2022

L'EVAM ouvrira un foyer à Arveves (Commune d'Ollon) à partir du 15 mars 2022

L'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) remettra prochainement en exploitation le foyer susmentionné. Cette démarche s'inscrit dans l'adaptation constante de ses capacités d'hébergement, notamment au vu de la guerre en Ukraine.

Le foyer compte une cinquantaine de places. Il abritera des femmes, des hommes et des enfants de toute provenance, dont bien entendu des personnes ressortissantes de l'Ukraine. L'EVAM assurera l'accueil, l'accompagnement et l'assistance de ces personnes, avec une présence de personnel 24h/24.

L'établissement se félicite de l'excellente collaboration avec la commune d'Ollon et salue l'engagement de la population et en particulier celle de l'Association locale d'entraide aux migrants « Eclair », active bénévolement à Villars-sur-Ollon.

La réouverture de ce foyer s'inscrit dans la continuité du travail de l'EVAM qui adapte constamment ses capacités d'hébergement aux besoins. La mission de l'EVAM couvre les ressortissants ukrainiens qui fuient la guerre dans leur pays, de même que les personnes de toute nationalité ayant déposé une demande d'asile, ayant été mises au bénéfice d'une admission provisoire ou étant au bénéfice de prestations d'aide d'urgence.

La recherche d'autres structures d'hébergement collectives se poursuit et d'autres foyers pourront ouvrir ces prochaines semaines.

Renseignements

- *Erich Dürst, directeur de l'EVAM, erich.durst@evam.ch, +41 79 870 12 25*

L'EVAM est l'établissement de droit public mandaté par le Canton de Vaud pour accueillir, selon la loi fédérale sur l'asile (LAsi) les requérants d'asile et les personnes admises à titre provisoire. L'établissement a également le mandat de délivrer l'aide d'urgence aux personnes en situation irrégulière.

Les prestations fournies par l'EVAM consistent à héberger, encadrer et assister les requérants d'asile et les personnes admises à titre provisoire. Elles découlent de la loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA).